



# Association CULTe

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison des Associations à Ramonville  
31 mars 2018 15h

### Compte-rendu

#### **Membres du Conseil d'Administration Présents :**

- DODIN Jean-Daniel Vice-Président
- ESTREM Pierre Administrateur
- DUPOUY Claude Administrateur
- DELOISON Guy Président

#### **Membres du Conseil d'Administration excusés :**

- MAURETTE Jean-Jacques (Trésorier adjoint), PETIT Hélène (Secrétaire), BLANDY Alain (Trésorier)

#### **Membre présent, non votant :**

- CAYLA Patrick.

---

#### **ORDRE DU JOUR**

- point sur les adhésions et secrétariat
- point sur les finances (en particulier budget prévisionnel 2018, cotisation APRIL).
- Validation des PV et CR du 3 mars 2018 pour transmission aux autorités.
- Point sur les sujets institutionnels à aborder au cours de l'exercice :
  - Poursuite de la révision statutaire.
  - Révision du Règlement Intérieur
  - Répartition des clés
  - Gestion des mails (en collaboration avec le PIC)
  - Facebook et réseaux sociaux
  - Subvention RSA 2018
  - Inventaire du matériel
  - Achats à prévoir
  - Participations extérieures (forum des associations, Capitole du Libre, Agenda du Libre.....)

---

#### ➤ **Ouverture de la séance à 15h.**

#### ➤ **Point sur les adhésions et secrétariat :**

Le CULTe compte à ce jour 16 membres, dont une personne morale (le PIC) et un membre d'honneur (Franz Albert Van den Bussche). Il n'y a pas eu d'adhésion depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2018. Le Président transmet les remerciements et l'amical souvenir de FAVDB qui a été sensible à sa nomination en tant que membre d'honneur. Le projet de diplôme est présenté au CA qui valide sa transmission à l'intéressé.

#### ➤ **Point sur les finances (en particulier budget prévisionnel 2018, cotisation APRIL).**

Malgré l'absence des trésoriers, il est possible de considérer que la situation financière est identique à celle décrite lors de l'AGO. Le budget prévisionnel comportera une demande de subvention de 700€ pour permettre l'achat d'un moniteur plus grand destiné au pied TV. Le CA confirme le renouvellement de l'adhésion à l'April à compter d'avril 2018. Le Trésorier Adjoint sera chargé du règlement.

Par ailleurs le nouveau président a cherché à prendre contact par téléphone et courriel avec la chargée de clientèle de l'association, pour l'instant sans succès. Il faudra quoiqu'il en soit entrer en contact avec cette agence pour régler différents points notamment la prise en compte des nouvelles signatures. On ne peut écarter l'éventualité

d'un changement d'agence bancaire. Dans ce cas, le Président indique que sa priorité sera de trouver un partenaire financier sur Ramonville.

➤ **Validation des PV et CR du 3 mars 2018 pour transmission aux autorités.**

Le Procès verbal de l'AGO et le Compte rendu du Conseil d'Administration du 3 mars 2018 sont validés à l'unanimité du CA. Ces pièces seront transmises aux autorités compétentes (Préfecture et Mairie de Ramonville St Agne) ainsi qu'à l'Agence bancaire avec le récépissé de la Préfecture.

➤ **Point sur les sujets institutionnels à aborder au cours de l'exercice :**

Dans la continuité de la modification des statuts réalisée en 2017, ainsi que des travaux préparatoires de Franz Albert, le Président souhaite sensibiliser le CA sur les différents chantiers institutionnels à mener en 2018. L'idéal étant évidemment, une fois ces questions de fond réglées, de pouvoir ensuite disposer de plus de temps et d'énergie pour réaliser des actions conformes à l'objet de l'association.

- **Poursuite de la révision statutaire :** différents exemples de thèmes à étudier sont exposés par le Président :
  - L'année dernière, l'article 9 des statuts a été modifié. La récente élection du nouveau CA a mis en évidence que toutes les situations n'ont pas été prévues. Par exemple, il n'est pas dit quel est la procédure à suivre s'il y a moins de 3 candidats (le nombre d'administrateurs est de 3 à 9 selon les statuts actuels) ou si tous les postes ne sont pas pourvus, comme c'est le cas cette année. Il faut donc dès maintenant anticiper l'élection de 2019 et compléter l'article 9 de façon adéquate pour que le renouvellement par tiers puisse être réalisé.
  - Typologie des membres : remettre en question l'existence de « membres passifs ».
  - Pouvoir de dispense de cotisation du Président (ou du CA).
  - Admission des membres prononcée par le CA : ce n'est pas la pratique, d'autant plus que le règlement Intérieur définit l'adhésion différemment.
  - Dans les conditions d'adhésion : s'engager à entretenir des relations constamment bienveillantes et courtoises avec les autres membres, même en cas de désaccord.
  - Inscription systématique des membres sur la liste « conseil » (outil de convocation officiel de l'Association).
  - Définition des attributions du Président en matière de trésorerie (signature, accès à la banque en ligne, etc).
  - Modalités des autorisations de dépense (Plafond de dépense sans accord du Président ou du CA).
  - Respect des règles comptables en particulier pour les demandes de subventions.
  - « Fléchage » d'un budget pour le secrétariat.
  - Signature des statuts par deux membres du CA dont le Président pour les authentifier (la Préfecture demande 2 signatures)
- **Révision du Règlement Intérieur :** Pistes de réflexion ...
  - Durée de cotisation (année civile et non de date à date)
  - Remise systématique d'un reçu lors de l'adhésion.
  - Création d'une décharge de responsabilité pour les interventions sur les matériels de « passagers ».
  - Adhésion obligatoire pour toute intervention mais avec dispense de cotisation (jusqu'à la fin du mois suivant) pour se couvrir vis à vis de professionnels).
  - Signature du RI par deux membres du CA dont le Président pour les authentifier.
- **Répartition des clés :**
  - Un tableau de la répartition actuelle des clés a été élaboré (joint à ce compte rendu). Après mise à jour définitive, il sera placé sur le site, rubrique CA.
  - Le Président devra disposer de clés, mais il est possible d'en laisser certaines (BAL intérieure, armoires, salles A et C) dans le local technique sécurisé. Elles seront ainsi disponibles en tant que de besoin sans risque de pertes. A priori les clés détenues à l'extérieur pourraient n'être qu'au nombre de 5 :
    - porte principale

- BAL extérieure
- Bureau B (bureau des armoires).
- Porte blindée (haut et bas)
- **Gestion des mails (en collaboration avec le PIC) :**
  - La question des listes de diffusion a été abordée lors de l'AGO du 3 mars 2018. Il s'agit d'une préoccupation commune du CULTe et du PIC. Le PIC signalait les difficultés rencontrées avec le FAI Free à cause de son dispositif anti-spam, ce qui crée des difficultés pour le CULTe. De nombreux mails passent par le PIC, ce qui est peut-être à l'origine du problème. Des informations récentes fournies par le PIC mettent en évidence que des difficultés avec les serveurs smtp de Free sont également rencontrées par d'autres et que Free travaille à leur résolution.
  - La question de l'archivage est au cœur des préoccupations en ce qui concerne la gestion de ces listes. Le Président propose une réflexion sur les réelles nécessités d'archivage (« comment faisait-on avant l'informatique dans les associations ? »).
  - Le Président évoque en outre l'utilisation d'un forum au lieu de listes de diffusion. La lecture de ces listes n'est pas toujours d'un abord aisé, d'autant plus lorsque les réactions sont nombreuses. Il peut s'avérer difficile de garder le « fil » des échanges. Pourquoi ne pas tester l'utilisation de forums en particulier pour les questions techniques (en liaison avec le PIC), outil a priori plus accessible au plus grand nombre ? Le Président propose une réflexion approfondie à ce sujet.
- **Facebook et réseaux sociaux :**
  - L'utilisation des réseaux sociaux peut-être un vecteur de communication performant, la contrepartie en est son caractère chronophage. Il apparaît qu'il existe deux pages Facebook pour notre association :
    - Logicielslibres Culte.
    - CULTe – pour une informatique libre.
  - La véritable page est « **CULTe – pour une informatique libre** ». Le président a demandé à Facebook la fermeture de la seconde page, inactive depuis 2013.
  - Le Président sera le troisième administrateur de la page avec une ancienne membre et le Vice-Président.
  - Une évaluation sera réalisée pour mesurer l'intérêt de s'inscrire sur d'autres plateformes (« twitter, Instagram »....).
- **Subvention RSA 2018 :**
  - Le Président fait savoir que le dossier de demande de subvention 2018 est dorénavant et déjà disponible sur le site de la Mairie.
  - La constitution du dossier de demande de subvention va être démarrée afin de pouvoir déposer une demande si possible avant l'été.
- **Inventaire du matériel :**
  - L'association ne dispose pas d'un inventaire de ses immobilisations ce qui peut s'avérer dommageable. La réalisation de cet inventaire avait été décidée l'année dernière, mais n'avait pu être menée à bien.
  - Compte tenu de l'ancienneté de l'association et du matériel concerné, c'est une opération d'envergure qui va nécessiter une logistique adaptée. **Le CA a donc décidé qu'un samedi après-midi entier y serait consacré, sans installation de machine autre que celle utilisée pour enregistrer les matériels. Pas d'activité habituelle donc pour cette demi-journée. Les membres présents, espérés nombreux, seront sollicités pour participer à cette opération d'intérêt général. Il n'y aura donc pas non plus de réception de visiteurs ce jour là.**
  - Une date sera décidée pour ce faire avant l'été.
  - Un membre présent rappelle qu'il a donné un ordinateur à l'association. Apparemment aucun acte n'a été dressé de cette démarche. Le Président estime nécessaire que ce soit le cas lors de tout don ou prêt de matériel à l'Association.
  - Le PIC a contacté le CULTe pour avoir notre avis sur la destinée de l'ancien rétroprojecteur. Ils envisagent un don à une autre association. Le CA décide que le PIC pourra en disposer à sa guise. Le Président transmettra la teneur de sa décision au PIC.

- **Achats à prévoir :**
  - Différentes idées sont évoquées :
    - Le grand écran pour le pied roulant (mais couvert par subvention a priori)
    - Des passages de câble (mais quid d'une possibilité de les faire passer en aérien dans la salle?)
    - Des batteries pour les ordinateurs (mais ne sont-ils pas trop anciens?)
    - Des écrans plats ?
    - Des enceintes (bluetooth?) ?
    - Des rideaux (mais très couteux, nécessairement ignifugés)
    - Le Président s'inquiète de la possession par l'association d'un ordinateur puissant, apte à réaliser des démonstrations fluides (Jeux 3D, traitement photos, musique, traitement photo etc...) Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le Vice-Président pense qu'il faudra sans doute utiliser pour cela un disque dur externe (pour disposer d'une configuration prête à l'emploi).
  
- **Participations extérieures (forum des associations, Capitole du Libre, Agenda du Libre.....) :**
  - Forum des associations : l'utilisation du pied TV serait précieuse, sans doute plus adaptée à l'utilisation en plein air (il faudra le tester).
  - Capitole du Libre : à voir. Permet surtout de se faire connaître du réseau. Pourquoi pas s'il y a des volontaires.
  - Alternatiba : investissement d'un week-end pour cette manifestation très grand public. Est susceptible de provoquer des adhésions. Ce serait fin septembre ? Il faudrait être un nombre suffisant....
  - Agenda du libre : géré par l'APRIL. Nous n'y sommes pas par manque de temps pour saisir. Le Président va faire le nécessaire pour que le CULTe y réapparaisse.

**Fin de la séance à 17h**

**Guy Deloison, Président du CULTe.**